

RAPPORT D'ACTIVITE 2015



L'URIOPSS ILE DE FRANCE -----	3
LA TRANSVERSALITE ET L'INTERFEDERALITE : LES DEUX PILIERS D'UNE DEMARCHE POLITIQUE ACTIVE -----	4
UNE APPROCHE TERRITORIALE RENFORCEE ET DYNAMIQUE -----	17
DES ACTIONS ET PROJETS INNOVANTS AU SERVICE DES ADHERENTS -----	21
UNE COMMUNICATION, DES EVENEMENTS ET UN LARGE EVENTAIL DE SERVICES DESTINES A INFORMER, ORIENTER, CONSEILLER, FORMER ET ACCOMPAGNER LES ADHERENTS -----	26
UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE CLUB DES PARTENAIRES -----	34
UNE EQUIPE REORGANISEE -----	35
GOUVERNANCE DE L'URIOPSS-----	36

L'URIOPSS Ile-de-France

L'URIOPSS Ile-de-France fédère plus de 530 associations, fondations et mutuelles gérant 2200 établissements et services, répartis dans les 8 départements franciliens. Ses adhérents interviennent dans le champ social, médico-social et sanitaire.

L'Union régionale assure une mission de représentation politique auprès des pouvoirs publics et dans les instances départementales, et une mission d'accompagnement stratégique et technique de ses adhérents.

+ de 530 associations, fondations et mutuelles
2200 établissements et services
100 000 salariés
plusieurs milliers de bénévoles

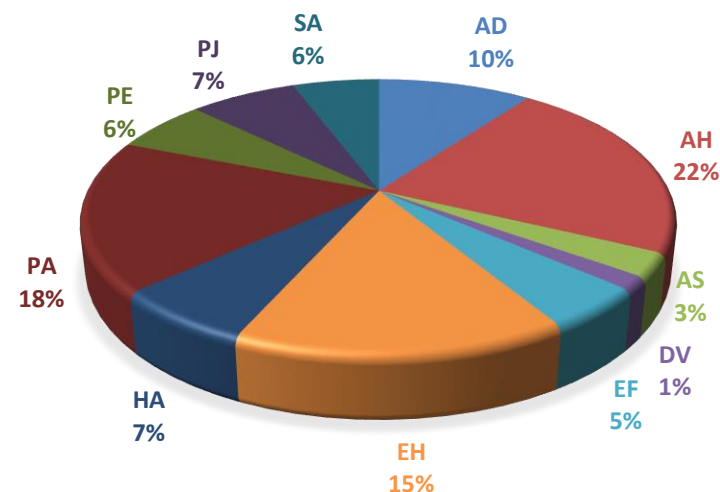
Sa représentativité, son professionnalisme et son expertise en font un acteur incontournable et essentiel dans le paysage associatif et institutionnel.

S'appuyant sur cette force, prenant en compte un contexte social, sociétal et économique en fortes mutations, souhaitant que les concepts de parcours, d'inclusion ou d'autonomie s'ancrent toujours plus dans les pratiques, l'URIOPSS Ile-de-France s'est engagée en 2015 dans la mise en œuvre d'une plus grande territorialisation de son action et a renforcé ses coopérations interfédérales, comme le prévoit le plan stratégique 2013-2016.

L'objectif est d'accroître la visibilité du secteur privé non lucratif de santé et de solidarité dans la défense des droits et l'accompagnement des citoyens fragilisés dans leur parcours de vie en Ile-de-France.

L'année 2015 constitue une étape importante vers l'atteinte de cet objectif majeur pour l'avenir des associations, fondations et mutuelles adhérentes de l'URIOPSS, et pour la pérennité et l'amélioration des services qu'elles rendent aux franciliens.

SECTEUR D'ACTIVITE DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS GERES PAR LES ADHERENTS



SA	Sanitaire	PJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
AS	Autres Sanitaires	AD	Adultes en Difficulté
EH	Enfants Handicapés	HA	Hébergement et Accueil
AH	Adultes Handicapés	EF	Enfance et Famille
PA	Personnes Agées	DV	Divers
PE	Aide sociale à l'Enfance		

La transversalité et l'interfédéralité : les deux piliers d'une démarche politique active

Le rôle politique de l'URIOPSS se décline dans ses trois champs de compétence : social, médico-social et sanitaire, pour faciliter les relations institutionnelles avec les pouvoirs publics notamment. Mais il revêt prioritairement une dimension intersectorielle pour agir sur les sujets communs à l'ensemble de ces champs, en complémentarité des actions menées par les autres fédérations et les syndicats employeurs.

Une représentation assurée pour tous les adhérents

Le secteur social : la protection de l'enfance et la lutte contre les exclusions

La Protection de l'enfance

La commission « protection de l'enfance », co-présidée par deux administrateurs, Fabienne Zellner (Sauvegarde de l'adolescence de Paris) et Serge Raguideau (AVVEJ), s'est réunie à 6 reprises en 2015, mobilisant dans l'année 41 associations et fondations investies dans ce secteur. Elle a élaboré une feuille de route, formellement adoptée en 2016 par le conseil d'administration, qui consacre sa fonction de lieu d'échanges et de débats, d'identification et de problématisation des difficultés rencontrées dans les départements, d'élaboration du plaidoyer.



Elle contribue aux réflexions de la commission nationale « enfance(s), famille(s) » de l'UNIOPSS dans

laquelle l'URIOPSS est représentée par deux administrateurs, Hélène Ripolli (Urapei) et Gaël Escaffre (L'Essor), et une conseillère technique, Michèle Estrailier. L'implication de longue date de l'URIOPSS dans ce domaine est reconnue par les pouvoirs publics avec lesquels un dialogue régulier est institué.

Les principales actions de l'année 2015 :

- Participation au comité stratégique du schéma parisien de prévention et de protection de l'enfance
- Participation aux assises de la PMI de Paris et à leur préparation
- Mise en place d'une action interfédérale auprès de la DIRPJJ puis concertation sur les conditions de mise en œuvre de la MJIE (Mesure judiciaire d'investigation éducative), les modalités d'une régulation de l'activité au niveau régional et la révision des normes
- Lancement et coordination d'une démarche interfédérale associant la CNAPE, la FN3S et Citoyens et justice, pour une déclinaison régionale de la charte d'engagements réciproques signée entre l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales en 2014, à l'occasion de l'arrivée du nouveau directeur interrégional de la PJJ, Monsieur Dominique Simon, en septembre 2015
- Organisation d'une table ronde prospective lors de la journée de rentrée sociale du 13 octobre
- Sollicitation d'adhérents de prévention spécialisée sur la fermeture de « clubs de prévention » ou de reconfiguration géographique, ne respectant pas le droit des autorisations : courriers rappelant le CASF élaborés avec le CNLAPS IdF transmis en janvier 2016

Lutte contre les exclusions : un secteur réinvesti

Le conseil d'administration du 19 novembre 2015 a adopté une feuille de route stratégique « Lutte contre les exclusions » articulée autour de trois priorités :



- le renforcement du travail interfédéral sur les territoires départementaux avec le soutien aux collectifs associatifs existant ou l'appui à leur création,
- l'expérimentation de groupes projets sur des territoires et des thèmes ciblés,
- le rapprochement avec les bailleurs sociaux, en lien avec les autres fédérations déjà investies, via l'adhésion à l'association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement (AFFIL).

Cette feuille de route a été élaborée à partir des éléments rassemblés au cours de rencontres avec les fédérations, en particulier la FNARS Ile-de-France qui est adhérente de l'URIOPSS, la DRIHL et le Préfet de région. Le pilotage de sa mise en œuvre est assurée par Jean-Marie Oudot qui a pris ses fonctions de conseiller bénévole au sein de l'équipe en septembre 2015.

Par ailleurs l'URIOPSS Ile-de-France contribue aux travaux du Collectif ALERTE au plan national où elle est représentée par un administrateur, Hervé du Souich (Secours Catholique), et deux membres de l'équipe, Jean-Marie Oudot et Guillaume Quercy.

Les principales actions de l'année 2015 :

- *Comme membre du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), contribution au schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) en coordonnant la rédaction d'une contribution sur le thème de l'hébergement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap avec la participation d'adhérents volontaires : Association des paralysés de France (APF), Association Monsieur Vincent, ISATIS, Les Petits frères des pauvres et UGECAM Ile-de-France.*
- *Investissement, aux côtés des autres fédérations, dans l'élaboration d'un pacte parisien de lutte contre la grande exclusion sur la base de 3 thèmes stratégiques : prévenir, intervenir et insérer durablement*
- *Mobilisation des adhérents en faveur de l'accueil des migrants par une campagne de recherche d'espaces temporairement ou durablement inoccupés, ayant conduit à plusieurs mises en relation avec l'Etat*
- *Co-organisation avec les autres fédérations d'une demi-journée d'informations et d'échanges en juin sur la déclinaison francilienne du plan de résorption des nuitées hôtelières*

Le secteur médico-social : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes à difficultés spécifiques

La commission médico-sociale présidée par Brigitte Vigroux, administratrice de l'URIOPSS et directrice générale de la Société Philanthropique, s'est réunie 3 fois en 2015. Elle rassemble 39 membres dont l'ensemble des délégués de l'URIOPSS dans les 8 conférences de territoires de la conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA).

Elle a approfondi trois thématiques avec l'organisation de plusieurs groupes de travail thématiques, chacun composé d'une dizaine de membres :



- la définition des besoins des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et la proposition de réponses innovantes à ces besoins
- le parcours des personnes et du décloisonnement entre acteurs professionnels
- la restructuration du secteur médico-social pilotée par l'ARS

Les principales actions de l'année 2015 :

- Organisation d'une table ronde lors de la Journée de Rentrée Sociale, sur le thème « Au-delà de la restructuration des établissements et services : quelle organisation médico-sociale demain ? Les apports de la démarche Prospective »
- Représentation des adhérents au sein de la commission spécialisée pour la prise en charge et l'accompagnement médico-social de la CRSA, présidée par Maryse Lépée, et dans différentes réunions organisées par l'agence régionale de santé (ARS) comme le comité de suivi du SROMS, le comité régional de suivi du PRAPS, le comité régional des maladies neurodégénératives, le comité technique régional autisme, le comité régional « parcours de santé de la personne âgée », le comité de suivi pour la prise en charge médicamenteuse en EHPAD, le comité de suivi du FIR, le comité de pilotage SSIAD renforcés et les commissions de sélection des appels à projets lancés par l'ARS
- Engagement dans la défense du fait associatif et de la liberté d'initiative et d'action des organisations à but non lucratif dans le cadre du chantier dit de « restructuration » du secteur médico-social lancé par l'ARS et de la charte signée avec 6 autres fédérations (Fegapei, Fehap, FHF, Synerpa, UNA, Urapei) et l'ARS
- Participation active auprès des adhérents, aux 8 réunions organisées par l'ARS dans les départements pour évoquer la restructuration médico-sociale en janvier 2015
- Intervention à la conférence de territoire des Yvelines le 26 juin dans la cadre d'une table ronde pour promouvoir le rôle des associations et fondations et rappeler l'importance du respect des projets associatifs par les pouvoirs publics
- Implication dans le chantier ouvert d'amélioration des conditions de travail des personnels des établissements médico-sociaux
- Participation au comité de pilotage de l'équipe relais francilienne « handicaps rares » depuis son démarrage (mars 2015), signature de la charte de partenariat avec le CESAP qui porte cette équipe avec pour mission de faciliter le parcours de vie des personnes en situation de handicap rare à tous les âges et relai d'une enquête de besoins auprès des adhérents
- Interpellations régulières des pouvoirs publics sur différents sujets d'importance : prise en charge du coût des mesures exigées dans le cadre du plan Vigipirate, mise en œuvre du ROB, suppression des postes d'enseignants mis à disposition dans les services et établissements pour enfants en situation de handicap, prise en compte des indemnités de rupture conventionnelle dans les comptes administratifs, méthodes d'élaboration de CPOM avec les services d'aide à domicile parisiens, prise en compte des surcoûts franciliens dans le médico-social

Elle participe aux réflexions de la commission nationale « Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap et des personnes âgées » de l'URIOPSS dans laquelle l'URIOPSS Ile-de-France est représentée par plusieurs administrateurs : Alain Lecerf, Jocelyn Méli (ADAPT), Brigitte Vigroux (Société Philanthropique) et Ghyslaine Wanwanscappel (Les amis de l'atelier), et par Anne Lepicard, conseillère technique.



Le secteur sanitaire

Le conseil d'administration de l'URIOPSS, le 19 novembre 2015, a décidé la création d'une Commission Santé et d'en confier la présidence à un administrateur, Michel Calmon, par ailleurs Directeur général de la Fondation Santé Services. Michèle Estraillier, conseillère technique en charge de ce secteur, en assurera l'organisation et le suivi.

La commission Santé visera à développer une approche transversale de la santé, gage d'une vision globale de la santé et de la solidarité, plutôt qu'un positionnement strictement sectoriel. Elle articulera ses travaux avec la commission nationale « Santé » de l'URIOPSS au sein de laquelle l'URIOPSS Ile-de-France est représentée en 2015 par René Drivet en sa qualité de vice-président, et Michèle Estraillier, conseillère technique.

Les principales actions de l'année 2015 :

En 2016

Le travail interfédéral continue en 2016 avec la réunion des fédérations le 5 janvier pour contribuer à l'élaboration des contrats locaux pour l'amélioration des conditions de travail (CLACT) dans le secteur médico-social.

- Participation à la Commission Spécialisée d'Organisation des Soins (CSOS) de la CRSA réunie 11 fois dans l'année et au sein de laquelle l'URIOPSS est représentée par Guillaume Quercy, directeur, et Michèle Estraillier, conseillère technique ; cette commission contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale d'organisation des soins. Elle est consultée par l'ARS sur les projets de schémas régionaux d'organisation des soins, les demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation, la politique en matière d'implantation et de financement de maisons de santé, réseaux de santé, l'organisation des transports sanitaires...
- Participation à la révision partielle du schéma régional d'organisation des soins (SROS) par la rédaction d'une contribution conjointe avec la Fehap, valorisant une vision transversale et commune aux secteurs sanitaire et médico-social, tous deux fortement concernés par la bascule ambulatoire (notamment l'hospitalisation à domicile), axe stratégique de cette révision ; cette contribution a permis les débats nécessaires et l'enrichissement d'un avis contributif commun aux membres de la commission permanente de la CRSA, avis qui a été approuvé
- Organisation d'un Forum santé mentale interfédéral avec la Fehap IdF, à destination des ESSMS et des ESPIC le 11 mars 2015, manifestation qui trouvera une suite en 2016 avec une matinale interfédérale sur la prise en charge des enfants porteurs de handicap, par la protection de l'enfance
- Mobilisation des adhérents dans le cadre d'un questionnaire sécurité et qualité des soins en établissements de santé

Vers un réseau de mandataires structuré et outillé pour une représentation efficace

La représentation de l'URIOPSS Île-de-France et de ses adhérents dans les territoires est un des défis majeurs du projet stratégique 2013-2016. Elle est un levier essentiel pour permettre d'anticiper les évolutions et besoins de demain dans les secteurs de la santé et des solidarités et pour garantir un accompagnement adapté des publics fragiles. Ses objectifs stratégiques sont multiples :

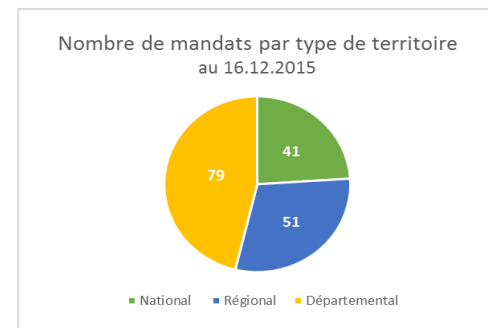
- Renforcer l'influence du réseau dans les instances de concertation, de réflexion, de décision, ...
- Accéder aux informations nécessaires au développement des orientations politiques et techniques
- Mobiliser les adhérents dans la vie du réseau avec un sentiment d'appartenance renforcé
- Favoriser la circulation de l'information dans l'ensemble du réseau
- Fidéliser les adhérents et en mobiliser de nouveaux

Au cours de l'année 2015, l'URIOPSS a décidé d'entamer des actions pour rendre plus efficace cette représentation et proposer à ses mandataires une animation réseau dédiée avec des outils adaptés. Une gestion organisée des mandats permettra à l'URIOPSS de faire valoir les orientations politiques du réseau dans les différentes sphères de la solidarité et d'avoir une remontée d'information permettant sans cesse de les enrichir et d'être force de propositions et d'actions.

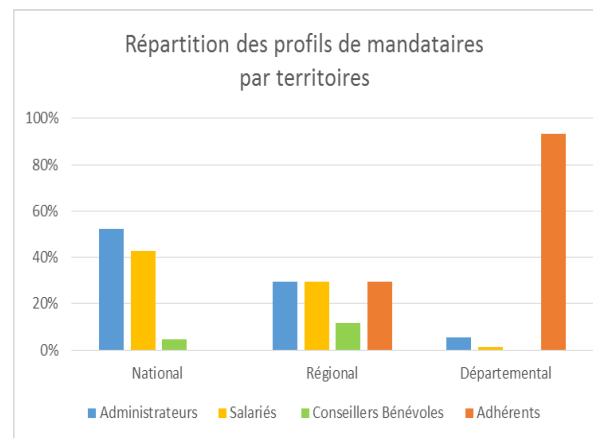
Les travaux 2015 ont consisté à réaliser un état des lieux des mandats qui nous a permis d'établir que sur l'ensemble des territoires, l'URIOPSS dispose de plus de **170 mandats** (cf. graphique n°1) qui sont aujourd'hui occupés par **115 mandataires** (personnes physiques).

Une forte mobilisation des adhérents dans les territoires est à ce jour repérée au sein des conférences de territoires puisque des sièges y sont occupés à trois titres :

- représentant des personnes âgées,
- représentant des personnes handicapées
- représentant des établissements de santé pour les gestionnaires d'établissements.



Graphique n°1



Graphique n°2

L'arrivée de nouvelles instances - dans le cadre des groupements hospitaliers de territoire (GHT) par exemple - et la réorganisation de celles existantes vont nous amener, dans le courant de l'année 2016, à procéder à de nouvelles désignations et à concevoir des lieux

d'échanges et de concertation efficaces.

Ce réseau qui nous permettra d'accentuer et valoriser la présence de l'URIOPSS Île-de-France sur les territoires, doit à présent s'organiser et se structurer. Ce sera tout l'objet des actions menées dans le cadre du chantier « mandats » au cours de l'année 2016.

Un plaidoyer et des actions transversaux pour le champ santé-solidarité appuyé sur l'approfondissement de l'interfédéralité

La santé : l'affaire de tous

La santé ne se résume pas au sanitaire. L'URIOPSS promeut la définition de la santé issue des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

C'est pourquoi elle œuvre, dans sa mission de représentation comme d'accompagnement, à encourager les déclassements et les approches territoriales, qui permettent de faciliter les parcours de vie des personnes, en évitant les ruptures liées à une mauvaise organisation de l'offre de prévention, d'accompagnement et de soins.



En 2016

Ces travaux se prolongeront en 2016 avec la création d'une commission santé au sein de l'URIOPSS Ile-de-France

Trois mobilisations illustrent ce positionnement en 2015 :

- L'URIOPSS s'est investie pleinement dans une dynamique territoriale auprès de l'ARS concernant les trois projets territoriaux qui ont été expérimentés (Est Ensemble/Rosny-sous-Bois – le Mantois – Pontoise et le Vexin) dont l'objectif était la déclinaison du Projet Régional de Santé. Il s'agissait de penser l'organisation des soins dans sa globalité en tenant compte de la réalité des territoires et des acteurs territoriaux intervenant directement ou indirectement sur l'état de santé des populations.
- La loi de modernisation du système de santé, débattue tout au long de l'année 2015, a pour sa part fait émerger les notions de groupements hospitaliers de territoire (GHT) et de communautés professionnelles territoriales de santé. L'URIOPSS s'est rapidement emparé du dispositif GHT pour promouvoir auprès de l'ARS Ile-de-France, l'impérieuse nécessité d'y associer dès le début, les ESPIC et les acteurs médico-sociaux, dans une logique de parcours territoriaux en santé.
- Dans le même esprit de déclassement et de transversalité, l'URIOPSS a poursuivi le travail engagé sur la santé mentale. Il a notamment donné lieu, en partenariat avec la Fehap, à l'organisation d'une demi-journée consacrée à la présentation de l'offre francilienne sanitaire et médico-sociale privée à but non lucratif le 11 mars 2015.

La qualité, un sujet majeur



L'objectif de qualité, outre son cadre législatif et réglementaire, est au cœur des projets associatifs, des projets d'établissement et de service des associations et fondations adhérentes de l'URIOPSS, car il est consubstantiel à l'effectivité des droits des personnes accompagnées. C'est un sujet majeur dont l'Union régionale se préoccupe.

L'URIOPSS est adhérente du GRIFFES, association porteuse de la structure régionale d'appui STARAQS

Deux actions fortes en 2015 :

- Animation d'un groupe de travail d'une quarantaine de responsables qualité issus de différents secteurs : en 2015, travail sur les thématiques des événements indésirables, de la gestion documentaire et des suites de l'évaluation externe
- Organisation d'une demi-journée URIOPSS-FEHAP, consacrée au bilan de la campagne d'évaluation externe dans le médico-social avec l'éclairage de l'expérience des adhérents du secteur sanitaire

En 2016

Programme de travail du groupe des responsables qualité :

1. les plans d'action d'amélioration continue de la qualité,
2. la gestion de crise,
3. contraintes budgétaires, efficacité et qualité

Pour une fiscalité associative plus juste

Les rapports du Haut conseil à la vie associative (HCVA) de mars 2014 sur le financement privé du secteur associatif d'une part, et des députés Yves Blein, Laurent Grandguillaume, Jérôme Guedj et Régis Juanico de décembre 2013 relatif à l'impact de la mise en œuvre du CICE sur la fiscalité du secteur lucratif d'autre part, attestent de la nécessité de refonder la fiscalité des organismes à but non lucratif en tenant compte des spécificités des acteurs de l'économie sociale et solidaire. La suppression de l'exonération du versement transport par le STIF accentue encore cette nécessité dans notre région.

les acteurs engagés pour la défense de l'exonération de la taxe transport

10

Jean-Yves
DUPUIS
Directeur
général de la
FEHAP



Florent
GUEGUEN
Directeur
général de
la FNARS



Patrick
DOUTRELIGNE
Président de
l'URIOPSS



Claude
MARTIN
Président
de l'UNA
Ile de France



Fédération
UNICANCER
Fédération Nationale des Centres de Lutte contre le Cancer
Dr. Bernard LECLERCQ
Président par intérim de la
FEDERATION UNICANCER

Maryse LEPEE
Présidente de
l'URIOPSS Ile
de France



En 2015, trois actions illustrent l'engagement de l'URIOPSS :

- *Mobilisation politique contre la suppression de l'exonération de versement transport et accompagnement technique des adhérents pour tenter de conserver cette exonération, avec l'appui d'un conseil externe et l'organisation d'une réunion dédiée en septembre, en lien avec les autres fédérations impliquées*
- *Participation aux réflexions pilotées par la Fehap ayant conduit à la proposition d'un crédit d'impôt d'action solidaire (CIAS) assis sur la taxe sur les salaires, pendant non lucratif du CICE dédié au secteur lucratif*
- *A la demande des adhérents, une matinale d'informations a été organisée le 8 septembre 2015 par l'URIOPSS Ile-de-France*

En 2016

La commission DAF est relancée avec une feuille de route faisant de la fiscalité l'un des sujets prioritaires à appréhender.

Les ressources humaines au cœur du projet associatif



La commission DRH, présidée par une administratrice, Anne Fabrègue (Groupe Hospitalier Diaconesses-Croix Saint-Simon) et animée par Sabine Esnault, conseillère technique RH-Vie associative, s'est réunie 3 fois en 2015.

Elle a adopté une nouvelle

feuille de route pour la période 2015-2016, formulée de la manière suivante : « En quoi les démarches de prévention pour la santé au travail d'une part et l'employabilité (évolution des compétences et adaptation au marché de l'emploi) d'autre part peuvent-elles être des leviers d'efficience au service du projet associatif ? ».

La vingtaine de personnes qui se sont réunies lors des trois rencontres organisées dans le cadre de cette commission ont décidé la création de deux groupes de travail : le groupe « Santé et Qualité de vie au Travail » et le groupe « Employabilité » dont les productions alimenteront la matinale RH de 2016.

En 2016

Le projet d'EDEC est accepté par la DIRECCTE et un financement FSE est sollicité

Plusieurs actions illustrent l'engagement de l'URIOPSS sur ce sujet en 2015

- *Production d'une première édition du baromètre RH de l'URIOPSS Ile-de-France et communication des résultats à l'occasion d'une table ronde lors de la journée de rentrée sociale du 13 octobre*
- *Préparation d'une agora pour le congrès de l'URIOPSS à Montpellier en mars 2016 sur les thèmes du pilotage des ressources humaines et du baromètre RH*
- *Contribution aux assises territoriales du travail social en juin 2015*
- *Rédaction et publication d'une tribune commune avec les délégués de UNAFORIS et ADC pour conforter la place centrale du stage dans les formations sociales et soutenir son financement dans les budgets des établissements et services*
- *Poursuite du travail d'élaboration du projet d'EDEC en faveur des salariés de niveau V et infra-V de la branche de l'aide à domicile et de la branche de l'action sanitaire et sociale, en lien avec les deux CPRE-FP et les OPCA concernés*

Les systèmes d'information

En 2014, l'ARS Ile-de-France a élaboré un schéma directeur régional des systèmes d'information de santé pour la période 2014-2018. Ce schéma directeur organise le pilotage des projets régionaux en matière de SI de santé. L'URIOPSS s'implique dans la construction et le suivi de cette politique régionale des Systèmes d'Informations de santé et mobilise les acteurs sur le terrain pour sa mise en œuvre. Les enjeux pour les adhérents du secteur sanitaire et médico-social sont d'assurer la continuité des soins, de fluidifier le parcours du patient et d'optimiser son orientation en vue d'améliorer la qualité des soins.



En 2016

Élargissement de l'investissement de l'URIOPSS au secteur social par l'intermédiaire, notamment, du coffre-fort numérique

Projet de mise en place d'un club des directeurs des systèmes d'information et des responsables informatiques pour nourrir un dialogue plus équilibré avec les éditeurs et pour constituer un groupe interlocuteur technique du GCS SESAN.

L'investissement de l'URIOPSS dans ce champ se concrétise par :

- la représentation des adhérents au comité d'orientation stratégique des systèmes d'information de santé (COSSIS) placé auprès du directeur général de l'ARS, dont Guillaume Quercy assure la vice-présidence au titre de l'URIOPSS, aux côtés de l'AP-HP et de l'URPS médecins libéraux ; le COSSIS est une sorte de CRSA spécialisée en systèmes d'information
- la participation au comité restreint du GCS SESAN (ex GCS d-siSIF) au sein duquel Hubert Peurichard, conseiller bénévole, représente l'URIOPSS
- le sponsor du comité de programme « Parcours » qui suit plus particulièrement les développements des systèmes d'information concourant à l'organisation des parcours de santé des personnes (SI MAIA, PAERPA, ROR, Via-Trajectoire, etc.)
- l'accompagnement des adhérents dans leurs projets stratégiques de déploiement SI
- l'initiative et la conception d'une étude pour bâtir la brique médico-sociale du schéma régional des systèmes d'information, réalisée au premier semestre 2016, en partenariat avec la Fehap, l'ARS et le conseil départemental de Seine-et-Marne, avec l'appui du GCS SESAN et la participation de 80 établissements et services



La place des associations de santé et de solidarité franciliennes dans l'économie sociale et solidaire

L'URIOPSS Ile-de-France contribue à la structuration de l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France et assure un rôle important de représentation des associations de santé et de solidarité dans ce champ.

Le mouvement associatif et la charte d'engagements réciproques

L'URIOPSS est membre du Mouvement associatif et tout naturellement, l'URIOPSS est membre et administrateur du Mouvement associatif Ile-de-France (MADIF), aux côtés de 10 autres coordinations associatives : Coordination des Associations de Développement Economique, Culturel et Social en Ile de France (Cadecsif), Coordination des Fédérations et des Associations Culturelles en Région Ile-de-France (CofaCrif), Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire en Île-de-France (CRAJEP Île-de-France), Comité national de liaison des coordinations féminines et féministes (CNL-CFF), Comité régional olympique et sportif (CROSIF), Centre technique régional de la consommation (CTRC Ile-de-France), La Fonda, Graine Ile-de-France, Ligue de l'enseignement Ile-de-France, Union Nationale des Association de Tourisme et de plein air (UNAT).



Vincent EDIN – Benoit HAMON
le 13 novembre 2015 - © URIOPSS IdF

Quelques actions significatives de l'investissement de l'URIOPSS en 2015 :

- La signature le 16 juin 2015 de la déclinaison régionale de la charte d'engagements réciproques signée entre l'Etat, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales le 14 février 2014, avec le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ; l'URIOPSS Ile-de-France plaide pour que cette charte constitue un socle partagé avec les pouvoirs publics franciliens pour améliorer la qualité du dialogue entre eux et la société civile organisée
- La remise du plaidoyer du réseau UNIOPSS-URIOPSS aux candidats aux élections régionales à l'occasion de l'événement organisé par le MADIF le 13 novembre 2015 avec les candidats des 4 principales listes qui ont pu présenter, à cette occasion, leurs propositions pour le monde associatif
- La représentation du mouvement associatif au sein de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

La chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)



L'URIOPSS siège pour le MADIF au sein du collège associatif et Guillaume Quercy assure à ce titre, la fonction de secrétaire au sein du bureau de la CRESS. L'année 2015 a été marquée par un nombre important de réunions de travail et d'instance de gouvernance dédiées à la mise en œuvre de la loi ESS de 2014, réformant en particulier les missions et le fonctionnement des CRESS. La CRESS s'est en particulier dotée de nouveaux statuts en novembre 2015 qui ouvrent plus largement les possibilités d'adhésion de l'ensemble des acteurs de l'ESS dont les associations et fondations que l'URIOPSS représente.

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)



L'URIOPSS est membre du collège Île-de-France de l'UDES, assurant ainsi un mandat de représentation de l'URIOPSS qui en est membre fondateur au plan national. Maryse Lépée et Brigitte Vigroux y représentent l'URIOPSS Île-de-France, secondées par Sabine Esnault et Guillaume Quercy.

Le Conseil économique, sociale et environnemental régional (CESER)



Le Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France (Ceser) est la deuxième assemblée régionale. Constituée de 128 membres, elle représente la société civile francilienne. Par ses rapports et ses avis, elle contribue à analyser et éclairer les actions de la Région Île-de-France. L'URIOPSS Île-de-France y est représentée par Alain Lecerf (en remplacement de Maryse Lépée) au sein du 3ème collège, qui regroupe les organismes, associations et fondations et dans ce cadre, siège dans 2 des 11 commissions du Ceser : Santé, solidarité et affaires sociales ainsi que la commission Tourisme, sport et loisirs.

La journée du 27 mars 2015 relative à l'ESS co-organisée avec l'URIOPSS « Quelle place pour les associations de solidarité dans la loi ESS ? »

A l'occasion du lancement d'une nouvelle publication consacrée aux impacts de la loi Economie sociale et solidaire pour les associations de solidarité, l'URIOPSS et l'URIOPSS ont co-organisé le 27 mars une journée intitulée « Quelle place pour les associations de solidarité dans la loi ESS ? » L'après-midi, l'URIOPSS Île-de-France a présenté les projets lauréats du premier appel à candidature 2014 « coopération des acteurs de l'ESS franciliens ». Les participants ont ainsi pu échanger sur ces projets présentés par les porteurs, dans un esprit convivial et de partage d'expériences.

Cet évènement fut enfin l'occasion de présenter les modalités de l'appel à candidature 2015, pour la sélection et l'accompagnement de nouveaux projets innovants qui ont été primés lors de la journée de rentrée sociale du 13 octobre 2015.



Vincent EDIN – Jean-Raphaël LOIRE
le 27 mars 2015 © Uriopss IdF

Les partenariats interfédéraux : vers une meilleure structuration des coopérations

La FEHAP

Pour renforcer sa volonté de faire alliance et de créer des partenariats avec les autres fédérations du secteur de l'ESS, l'URIOPSS Ile de France et la FEHAP Ile de France ont décidé en 2015 de faire alliance et d'unir leurs forces pour promouvoir les acteurs privés non lucratifs sociaux, médico-sociaux et sanitaires, sur les territoires franciliens.



Les objectifs de ce partenariat sont essentiels pour l'ensemble des adhérents et la visibilité apportée au secteur associatif :

- valoriser le secteur privé à but non lucratif sanitaire, médico-social et social, en Ile-de-France,
- améliorer la connaissance du réseau et ses attentes dans les temps de mutation actuels,
- animer le réseau dans une dynamique de coordination des acteurs sur les territoires,
- assurer une représentation conjointe vis-à-vis des partenaires et des autorités de tarification et de contrôle.

Les adhérents de chaque fédération ont pu exprimer leurs attentes vis-à-vis de cette coopération entre les deux structures. Le retour de ces attentes a permis d'élaborer un plan d'actions pour 2016.

En 2015, l'organisation de rencontres communes avec l'ensemble des adhérents URIOPSS Ile-de-France et FEHAP Ile-de-France s'est faite sous la forme de matinales organisées conjointement entre les deux structures :

- *Matinale sur l'offre privée non lucrative en santé mentale : 63 inscrits dont 44 inscrits faisant partie de 32 structures adhérentes de l'Uriopss*
- *Matinale sur le projet personnalisé des personnes accueillies ou accompagnées en établissement, service social ou médico-social : 130 inscrits représentant 69 structures toutes adhérentes à l'Uriopss*
- *Matinale sur les évaluations externes et l'appropriation de cette procédure par les établissements : 96 inscrits représentant 74 structures dont 73 structures adhérentes et un partenaire*

L'union régionale de la mutualité Ile-de-France

L'URMF et l'URIOPSS ont régulièrement travaillé ensemble au cours de l'année pour définir le cadre d'un partenariat politique, formalisé en 2016. Sans attendre cette concrétisation, la mutualité a proposé à l'URIOPSS d'intégrer deux EHPAD adhérents dans un projet de formation-action sur la prévention bucco-dentaire auprès des résidents.



La FNARS

Afin d'apporter une réelle dynamique sur le champ social pour nos adhérents, l'URIOPSS et la FNARS Ile de France en 2015 se positionnent dans une logique de partenariat opérationnel d'actions. C'est ainsi que des échanges d'expériences et d'expertises ont eu lieu tout au long de cette année. Les adhérents des différentes fédérations concernées par le secteur social se sont retrouvés pour la préparation de la veille saisonnière hivernale. Une réflexion est aussi engagée pour la mise en œuvre du plan pauvreté sur les territoires avec l'implication directe de l'URIOPSS.

RESO 77

Des rencontres se sont tenues en 2015 entre les deux structures, notamment pour une prise de connaissance suite à la mise en place du nouveau bureau de RESO77 et ainsi conforter la convention de partenariat existante.



Par ailleurs, l'URIOPSS Île-de-France a participé au Speed-dating de la Mutualisation, qui s'est tenue à Savigny-le-Temple le mardi 24 novembre 2015. L'URIOPSS a notamment animé un atelier participatif sur le thème : « Réussir sa coopération : un projet partagé, des ambitions communes ».

Une approche territoriale renforcée et dynamique

Lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI)



Pierre angulaire du dispositif d'animation territoriale porté par l'URIOPSS, l'AMI est le premier pas vers l'accompagnement à des projets territoriaux. Lancé à l'été 2015 et devenu permanent, il permet à tout

adhérent qui le souhaite de porter à notre attention un projet ou une initiative territoriale répondant à un besoin identifié sur une ou plusieurs thématiques.

L'objectif est d'accompagner l'adhérent dans la structuration de son projet pour étoffer son partenariat, permettre la mise en relation avec d'autres acteurs sur son territoire et lancer la mise en œuvre opérationnelle.

Une dizaine de groupes-projets dans lesquels sont mobilisés plus de 15 associations sont à ce jour en cours de constitution et de développement sur les différents territoires franciliens.

Les Rencontres Territoriales au service d'une dynamique de proximité

L'année 2015 a été marquée par la mise en place de Rencontres Territoriales semestrielles. Temps forts de la vie du réseau, elles constituent des espaces de rencontre privilégiés pour une dynamique de proximité au cœur des territoires. Elles se tiennent sur 5 territoires : Paris et Petite Couronne - Yvelines - Seine et Marne - Val d'Oise - Essonne.



Sur les deux saisons de cette année, elles ont été l'occasion de nous retrouver pour décrypter collectivement les grandes orientations de nos secteurs mais également de valoriser les projets pilotés territorialement par les adhérents (*cf. groupes projets et lauréats ESS*) et d'apporter des informations thématiques.

Les Rencontres du printemps ont relancé la dynamique et ont permis d'explicitier le contenu de la démarche d'animation territoriale de l'URIOPSS qui, via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), a souhaité faire remonter les initiatives en cours ou en gestation des adhérents sur des enjeux actuels ou futurs.

Les Rencontres d'automne ont, quant à elles, permis de poursuivre ce travail d'identification et de valorisation d'initiatives territoriales, tout en y ajoutant de l'apport d'informations techniques et stratégiques. En présence de la Fédération Hospitalière de France (FHF) IDF, nous avons abordé les enjeux de la mise en place des Groupement Hospitaliers de Territoires (GHT) pour le secteur privé non lucratif et le cabinet Léo Jégard et Associés nous a apporté son expertise sur les conséquences de la loi ESS pour les opérations de fusion, scission et apport partiel d'actifs entre associations / fondations.

Les rencontres territoriales de l'URIOPSS en 2015 :

Les Rencontres Territoriales 2015 ont rassemblé plus de 245 inscrits sur l'ensemble du territoire francilien. Les participants occupaient en majorité des postes de direction (siège, établissement et services). Le secteur médico-social y était également le plus largement représenté. Toutes les délégations territoriales de l'ARS ont assisté aux sessions de l'automne.

Pour valoriser et rendre compte des échanges et présentations faites lors des Rencontres Territoriales, un bilan est diffusé à l'ensemble des adhérents et partenaires du réseau.



Nous continuons de créer les conditions pour favoriser les rencontres et coopération entre acteurs de la santé et des solidarités : des rencontres toujours plus participatives, des petits déjeuners coopératifs, ...

A noter également que ces Rencontres Territoriales ont été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les délégations territoriales de l'ARS Île-de-France. Elles étaient représentées par le délégué territorial et/ou les responsables de pôles établissements de santé, établissements médico-sociaux, ou Ville – Hôpital.

Accompagnement dans les relations avec les pouvoirs publics locaux

Tout au long de cette année 2015, l'URIOPSS Île-de-France a continué de renforcer son positionnement politique dans les territoires pour répondre aux demandes et problématiques de ses adhérents. Elle a pu ainsi les accompagner dans leurs démarches et échanges avec les collectivités et parfois même dans la restauration du dialogue avec ces pouvoirs publics locaux.

Que ce soit de façon individuelle ou collective, l'URIOPSS Île-de-France a mis son expertise et celle de ses partenaires au service de ses adhérents.

En 2016

Accompagnement collectif des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) parisiens dans leur négociations de CPOM avec la DASES

Le département de Paris, par l'intermédiaire de la DASES (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé), a entrepris une démarche de contractualisation auprès des 14 services à domicile autorisés parisiens, en vue de la conclusion d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

Au vue des réductions budgétaires et de la baisse des dotations, la DASES avait, dans un premier temps, proposé un CPOM sur un tarif unique, revu à la baisse. Saisie par un adhérent, l'URIOPSS Île-de-France a engagé une concertation avec les différentes parties prenantes (Services autorisés et DASES), en vue de travailler à une réelle co-construction d'une trame de CPOM partagé et de plans d'actions individualisés pour chacun des services autorisés.

La coordination de l'URIOPSS, appuyée par les fédérations du domicile (ADESSA, ADMR et UNA) a porté ses fruits puisque la DASES a accepté de diligenter une mission d'analyse visant à objectiver les coûts et services rendus, au regard des usagers accompagnés, notamment des plus vulnérables d'entre eux. Cette mission devrait déboucher, en octobre 2016, à la formalisation d'une trame de CPOM et des plans d'actions.

En 2016

Aide Sociale Légale en Essonne : une démarche interfédérale pour une sortie de crise en concertation constante avec les adhérents

Fin décembre 2015, le conseil départemental de l'Essonne informait les ESMS de sa décision de ne pas payer leurs factures 2015 d'aide sociale légale et d'étaler sa dette sur six années, et les appelait à signer avec lui un protocole qu'il leur communiquerait ultérieurement.

L'URIOPSS s'est aussitôt mobilisée face à cette proposition et a réuni ses adhérents pour la première fois le lundi 25 janvier 2016 afin d'aborder avec eux cette problématique et décider du plan d'actions à mener. Plus de 100 dirigeants et bénévoles étaient mobilisés, représentant 57 associations gérant 105 établissements concernés.

Face à cette situation inédite, l'URIOPSS a rapidement été rejointe par les autres unions et de fédérations représentant les acteurs privés et publics concernés par cette décision pour mener une mobilisation interfédérale et intervenir collectivement auprès du conseil départemental.

De janvier à mai 2016, de nombreuses actions interfédérales ont été menées pour une sortie de crise vers le haut dans le respect du droit et de l'intérêt des personnes accompagnées : courriers et saisines des pouvoirs publics territoriaux et nationaux, rencontres régulières avec les services du conseil départemental de l'Essonne, propositions de solutions alternatives, communiqués et conférence de presse, mobilisation citoyenne devant les grilles du conseil départemental, accompagnement des associations vers les contentieux, ...

La mobilisation des membres de l'interfédérale et des associations de santé et de solidarité ont permis d'entrevoir une sortie de crise concertée. Au 15 mai 2016, nous attendons la réponse de la Préfète du département sur la légalité de la charte d'engagement proposée au Président du conseil départemental de l'Essonne qui permettrait éventuellement un règlement dès 2016 de la totalité des factures 2015 toujours en souffrance.

20



Des actions et projets innovants au service des adhérents

Déployer le volontariat associatif avec le Service civique

Dans le prolongement des valeurs de solidarité et de citoyenneté qu'elle promeut depuis sa création en 1947, l'UNIOPSS a souhaité s'engager dans le Service Civique et de l'engagement des jeunes.



Depuis le 2 septembre 2015, l'UNIOPSS est agréée pour accueillir et mettre à disposition des volontaires en Service Civique auprès de son réseau (URIOPSS, Adhérents nationaux et leurs adhérents respectifs).

L'URIOPSS Ile-de-France a choisi de se positionner aux côtés des adhérents afin de les accompagner dans la définition et la formalisation de leurs offres. Cet accompagnement se déroule sous forme d'entretiens téléphoniques ou physiques (rendez-vous ou interventions en comités de direction).

A fin 2015, 20 sollicitations reçues pour la mise en place du Service Civique dont :

- 4 associations pour des démarches de sièges
- 16 directions d'établissements et services



Cela représente un prévisionnel d'une vingtaine de volontaires sur le 1er semestre 2016

Lancement du Réseau éthique régional « Situations de handicap »

En 2015, le Conseil d'Administration de l'URIOPSS Ile de France et la Commission Médico-sociale ont décidé le lancement d'un réseau éthique régional pour les professionnels de l'accompagnement des personnes en situation de handicap en lien avec l'Espace Ethique Régional.

Un questionnaire a été lancé en novembre 2015 pour solliciter les adhérents sur leurs attentes. Une première réunion s'est tenue en début d'année 2016 et confirme l'intérêt manifesté de nos adhérents sur ce sujet.

Les objectifs de la démarche:

- *Aider les professionnels à se questionner, à se renforcer dans leur action (l'éthique doit être un questionnement, et non un dogme matérialisé par l'élaboration de protocoles).*
- *Mettre en commun des expériences.*
- *Identifier des questions (souvent politiques) que les décideurs doivent prendre en compte.*

Les lauréats 2015 de l'appel à candidature « coopération des acteurs de l'ESS franciliens »

Pour la deuxième année consécutive, l'URIOPSS Île-de-France a lancé un appel à candidatures pour la sélection de quatre projets innovants dans le champ de l'ESS. Cette action, cofinancée par la Région Île-de-France, permettra d'accompagner ces quatre projets à leur formalisation, structuration et mise en œuvre. Ainsi, chacun des projets bénéficiera de :

- 3 réunions méthodologiques, animées par l'URIOPSS et AlterSenso : ces moments permettent l'enrichissement réciproque du projet, le conseil à la structuration et à la gouvernance et permettent de soulever les points à améliorer ou consolider dans le projet
- Jusqu'à 10 jours d'accompagnement in situ par un consultant, sur les thématiques repérées à l'issue des réunions méthodologiques
- Par ailleurs, les quatre projets bénéficient également d'une communication spécifique et d'une valorisation par l'URIOPSS Île-de-France

Chaque projet bénéficie donc d'un accompagnement sur mesure, qui représente environ 12 000€ par projet. L'année 2016 verra la suite des accompagnements méthodologiques, qui permettront de fixer les priorités du cahier des charges, en vue de la consultation pour l'accompagnement in situ.

Par ailleurs, ces projets seront valorisés lors de la journée de rentrée 2016, qui sera également l'occasion de remettre à l'honneur les projets retenus en 2014.

Association La Résidence Sociale *Projet « La Ferme des Possibles » Seine-Saint-Denis (93)*



La Ferme des Possibles est un projet de coopération autour de l'insertion par l'agriculture biologique.

À Stains, sur La ZAC du Bois Moussay, la coopérative portera des activités d'insertion de personnes fragilisées (en situation de handicap et en situation de précarité), de maraîchage, de vente de produits bio et de développement local à travers un café culturel, des espaces pédagogiques et récréatifs.



Les maîtres mots de ce projet sont le développement durable, le vivre et travailler ensemble, trouver sa place dans la cité et promouvoir la diversité comme vecteur du développement local.

Fondation les Amis de l'Atelier
Projet « Âge Libre » - Essonne (91)



Âge Libre est une plateforme de services créée pour accompagner des travailleurs d'ESAT du territoire de l'Essonne (91) vers un avenir et une retraite qui leur ressemblent.



Association Villages à Vivre
Création d'un Village à Vivre à Chauffry - Seine et Marne (77)



L'objectif du projet est de créer un Village à Vivre sur le site de Chauffry (77), sur le principe intergénérationnel et participatif.

Villages à Vivre L'hybridation des activités est le maître mot du concept de Villages à Vivre, qui réunit une résidence pour seniors, des hébergements pour personnes en fragilité sociale et des activités de tourisme social.

Le développement d'activités de loisirs, mais également de production (maraîchage par exemple) et de services (formations, événements, commerces) est également ambitionné dans le cadre de ce projet, qui vise également à s'ouvrir à son environnement extérieur.

Association AVVEJ - Rencontre 93
Projet « Voyager Autrement » Seine-Saint-Denis (93)



Le projet « Voyager Autrement » se base sur une médiation éducative, culturelle et artistique de solidarité internationale entre quatre continents représentés par le Vietnam, le Maroc, le Chili et la France.

Il répond au souhait de développer un espace d'expression riche de la diversité des uns et des autres entre les jeunes de ces différents continents.

Un espace où l'interaction et la créativité culturelle se nourriront des gestes artistiques vécus de part et d'autre avec des temps de coopération virtuelle et sur sites contribuant à la réalisation d'œuvres communes.

Lancement de la Première édition du Baromètre RH

La commission DRH de l'URIOPSS Ile de France a conçu et publié un baromètre RH qui donne des éléments de comparaison pour les adhérents et apporte une aide pour le pilotage des actions RH dans leur association. Afin de réaliser ce baromètre, un questionnaire sur la base de 9 indicateurs portant sur l'emploi, l'absentéisme, le turn-over, le coût des heures supplémentaires, a été proposé à l'ensemble des adhérents de l'URIOPSS Ile de France. La commission s'est chargée de récolter les informations et d'analyser les résultats toujours riches d'enseignement et de représentativité.

Ces différents travaux alimentent le site collaboratif RH, véritable outil au service des DRH de nos adhérents. Les résultats de la première édition ont été présentés lors de la journée de rentrée sociale 2015.

En 2016

*Lancement de la seconde édition du Baromètre RH début juin 2016.
Les résultats seront présentés lors de la journée de rentrée sociale du 13 octobre 2016.*

Piloter la prévention des Risques Psycho-sociaux dans l'ESS

Depuis plus de deux ans, l'URIOPSS IDF s'est associée avec Chorum, UNIFAF et OETH pour expérimenter et modéliser des démarches, des repères et des outils de pilotage des risques psychosociaux dans l'ESS. Plusieurs associations adhérentes ainsi qu'un groupe de DRH se sont engagées de façon active dans ce projet.

Les résultats de ces travaux ont été diffusés lors de la conférence organisée le 26 novembre 2015 sur le thème « RPS dans l'ESS : comment obtenir des résultats durables ? » ; ils ont donné lieu à la rédaction d'un guide-référentiel « Les risques psychosociaux dans l'économie sociale et solidaire ».

La prévention des risques psychosociaux est un point d'attention et d'engagement de l'URIOPSS à la fois ancien - la Commission DRH y a travaillé en 2010 et a notamment élaboré un Kit pratique "Comment concilier changement et qualité de vie au travail - décembre 2010 " - mais reste toujours d'actualité dans nos secteurs.

La médiation en 2016

*En 2015, l'URIOPSS Ile de France a engagé une réflexion afin de créer une offre de service de médiation conventionnelle pour les associations de solidarité, avec l'objectif à moyen terme de proposer à la CRESS l'extension de ce futur centre de médiation à l'ensemble des acteurs de l'ESS. Il s'agit bien de donner une nouvelle dynamique dans le paysage associatif et de garantir des perspectives de qualité relationnelle au travers de médiations de projets ou d'interventions dans des règlements de conflits.
L'année 2016 sera consacrée à la finalisation et à la mise en place de ce dispositif qui répond à un réel besoin exprimé par les associations.*

Partenariat avec la CNAV en faveur des établissements et services pour personnes âgées



L'URIOPSS Ile de France et la CNAV ont signé une convention de partenariat dont l'objectif est de décliner en région Ile-de-France les actions identifiées dans la convention conclue au niveau national entre la CNAV et l'URIOPSS et d'élargir le partenariat. Le partenariat entre les parties s'inscrit dans un cadre pluriannuel en conformité avec la Convention d'Objectifs et de Gestion de la CNAV, soit sur la période 2015-2017.

L'URIOPSS soutient les initiatives de la CNAV et agit à ses côtés pour les projets concrets suivants :

- Informer et conseiller sur le bien vieillir : à travers des outils d'information (des guides etc.)
- Forum bien vivre sa retraite

- Envoi de courriers informatifs
- Dispositif d'accompagnement de retraités fragilisés rencontrant des difficultés à se maintenir à domicile

Son expertise et sa parfaite connaissance du secteur médico-social permettent ainsi à l'URIOPSS d'apporter un réel soutien concernant des projets de construction, rénovation, aménagement ou équipement de lieux de vie collectifs accueillant des personnes âgées en GIR 5-6.

Dans ce cadre, l'URIOPSS a organisé avec la CNAV une réunion d'information afin de présenter les actions de la CNAV dans les domaines visés par la convention :

- L'information et le conseil sur le bien-vieillir et la prévention de la perte d'autonomie
- Le « Parcours prévention » du PRIF (groupement CNAV-MSA-RSI) et les projets d'établissement : les ateliers collectifs de prévention et modalités d'organisation
- Le dispositif d'accompagnement des retraités fragilisés à l'occasion d'un événement de la vie ou rencontrant des difficultés à se maintenir à domicile
- La politique de soutien aux lieux de vie collectifs accueillant des personnes âgées en GIR 5-6 : prêts et subventions, présentation de l'appel à projets relayé par l'URIOPSS

⇒ Trois projets instruits par l'URIOPSS et financés ou en cours d'instruction par la CNAV (deux subventions d'équipement et un prêt sans intérêt dans le cadre d'une construction)

Une communication, des événements et un large éventail de services destinés à informer, orienter, conseiller, former et accompagner les adhérents

Accompagnement



Les prestations d'accompagnement de l'URIOPSS Île-de-France ont vocation à répondre aux besoins d'un ou plusieurs adhérents : résolution de problématiques complexes, accompagnement au changement dans un contexte mouvant ou encore développement et mise en œuvre de projet.

Sur l'année 2015, l'URIOPSS Île-de-France est intervenue sur un total de 92.75 jours auprès de 17 associations, pour un chiffre d'affaires de 112 470€ (hors accompagnements réalisés auprès des lauréats de l'appel à candidatures ESS).

Les interventions de l'URIOPSS revêtent différentes formes : conduite du changement, audit organisationnel ou financier, coopérations, projet d'établissement ou de service, projet associatif, statuts, ressources humaines, autorisation (renouvellement ou demande), etc. Pour chacune

de ces prestations, nous accordons une attention particulière à la personne ou aux personnes qui interviennent, qu'elles soient salariées de l'URIOPSS ou collaboratrices.

La défense du fait associatif et de l'indépendance de la personnalité morale (l'association), ainsi que la préoccupation constante des services rendus aux usagers, constituent la toile de fonds de nos interventions.

Les principaux thèmes traités ont cerné :

- Les projets d'établissements et services
- La coopération
- La conduite du changement
- L'Accompagnement Professionnel Individualisé (API)

En 2016,

Les demandes d'accompagnement devraient majoritairement porter sur :

- *Coopération*
- *Dossier de frais de siège*
- *Dossier de renouvellement d'autorisation*
- *Evaluation interne*

Formations

Informier, conseiller, former, accompagner : l'URIOPSS adapte son offre de services aux demandes et aux besoins de ses adhérents. Elle améliore encore son offre de formation et s'oriente vers une démarche qualité.

Les offres de formations sont conçues par les conseillers techniques référents et mobilisent des experts qui connaissent la complexité des métiers, des organisations et des politiques publiques conduites dans les secteurs social, médico-social et sanitaire.

Un investissement significatif a été fourni : élargissement du catalogue, nouvelle communication pour répondre au mieux aux besoins des adhérents. Malgré la richesse et la qualité de l'offre de formation, l'URIOPSS Ile-de-France a vu depuis 2014 une baisse des prestations liée à cette activité. Plusieurs éléments expliquent ce contexte :

- La réforme de la formation professionnelle continue
- La concurrence accrue dans le secteur de l'ESS et les organismes de formation
- La démarche des OPCA pour inciter nos adhérents à ne pas dispenser de formations
- Des nouvelles demandes de formations non proposées par l'URIOPSS

Malgré ces difficultés, le chiffre d'affaire de la formation a augmenté de 3% entre 2014 et 2015. Les formations en inter portent davantage sur des activités support (comptabilité, bureautique), et les formations en intra sur les activités « cœur de métier » des adhérents (santé mentale, pratiques professionnelles).

Une offre adaptée

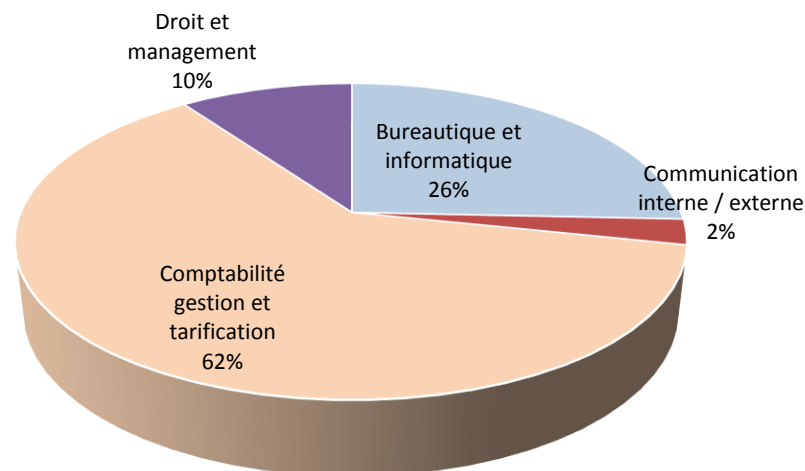
L'URIOPSS propose des formations dites « inter » et des formations dites « intra ».

Les formations « inter » se déroulent à l'URIOPSS Île-de-France, et regroupent des stagiaires provenant de différentes associations et fondations adhérentes.



Sur 2015, 21 formations inter ont eu lieu à l'URIOPSS, soit 159 stagiaires et 57 jours de formation ; pour un chiffre d'affaire de 118 957 €.

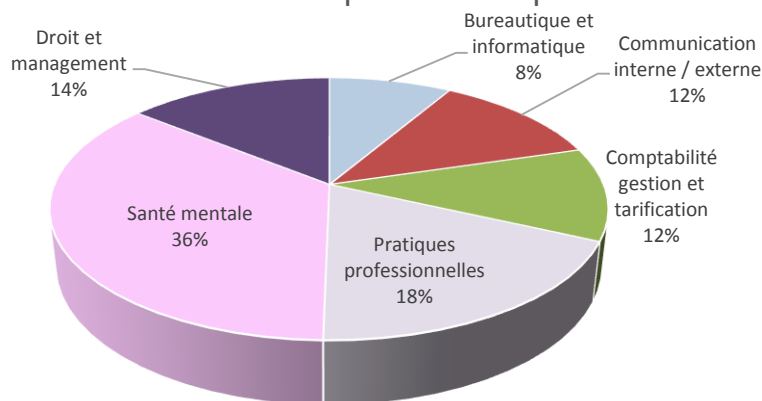
Formations inter - CA par thématique



Les formations «intra» sont dispensées dans les associations elles-mêmes, sur la base du catalogue ou sur une demande spécifique des adhérents, pour le personnel d'une seule association ou par la mutualisation de formations entre adhérents.

Sur 2015, 54 formations intra ont eu lieu, soit un total de 132 jours de formations ; pour un chiffre d'affaire de 180 835 €.

Formations intra - CA par thématique

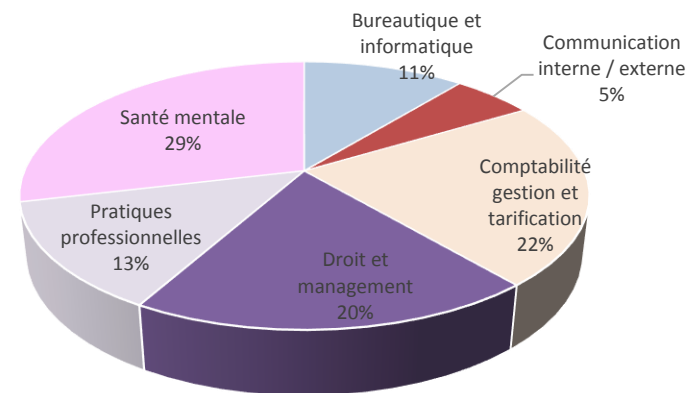


Formation « santé mentale »



L'offre de formations en santé mentale se développe dans les formations intra, pour répondre à une demande croissante des adhérents. Le chiffre d'affaire en santé mentale a ainsi augmenté de 30,96 % entre 2014 et 2015.

Répartition des stagiaires par thématique inter et intra confondues



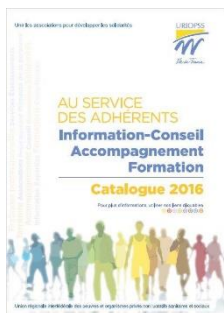
28

En 2016

L'organisme de formation de l'URIOPSS s'engage dans une démarche qualité en lien avec le réseau UNIOPSS / URIOPSS

Un renouvellement des supports de communication

Du catalogue de formation à la brochure « services »



Jusqu'à présent, l'URIOPSS diffusait chaque année un catalogue de formation. Afin que les adhérents aient une meilleure connaissance de l'offre de services qui leur est proposée, l'Union a cette année innové en proposant un catalogue présentant le large panel de ses services : information, conseil, accompagnement et bien sûr formation proposé à nos adhérents.

Refonte de l'URIOPSS et Vous

La newsletter « L'URIOPSS et Vous » créée en 2013, a pour vocation de communiquer sur les actions menées par l'Union au bénéfice de ses adhérents. Sa construction résulte d'un travail collectif. Il est piloté par la communication et alimenté par l'ensemble de l'équipe des conseillers techniques, la Direction et la Présidence.

La maquette a été entièrement revue au cours de l'année 2015 dans son design et son rubricage pour une meilleure lisibilité. 5 éditions ont été publiées en 2015 avec un taux moyen de lectorat de 20 %.

Développement de la présence sur twitter



Le compte twitter a été créé le 4 décembre 2014.

Nous suivre sur twitter : [@URIOPSSIDF](https://twitter.com/URIOPSSIDF)

Les objectifs de communication du compte twitter :

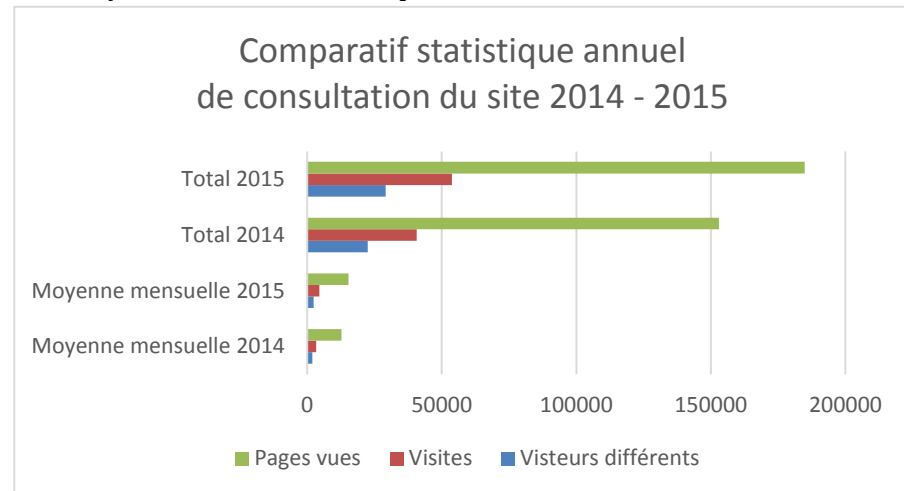
- Médiatiser les positionnements, les informations, les publications de l'URIOPSS Ile-de-France et du Réseau UNIOPSS-URIOPSS auprès des acteurs et partenaires du secteur associatif privé à but non lucratif de la santé et de la solidarité : adhérents, associations et fédérations, pouvoirs publics, acteurs institutionnels, autres acteurs de l'ESS, presse spécialisée et grand public, professionnels du secteur...
- Faire connaître les événements qu'elle organise et les relayer à travers des live-tweets
- Optimiser sa mission de veille sur le secteur de la santé et de la solidarité

Quelques chiffres significatifs au 31 décembre 2015 :

- 504 abonnés
- 6851 visites du profil
- 478 tweets publiés
- 146224 impressions (taux de lecture des tweets publiés)
- 360 engagements (interactions avec d'autres comptes twitter)

Forte hausse de la consultation du site web de l'URIOPSS Ile de France

Les consultations du site ont fortement augmenté. Il y a une forte corrélation entre la création et l'activité du compte twitter qui permet de relayer des informations publiées sur le site web de l'URIOPSS



En 2016

La rénovation des supports de communication se poursuit. Dans le contexte de l'élaboration du projet stratégique 2017 – 2020, qui sera adopté le 23 juin 2016, un plan de communication pluriannuel sera mis en œuvre.

Une politique évènementielle renouvelée et modernisée

Les temps forts de l'année 2015

L'assemblée générale du 23 juin 2015 placée sous le signe de la prospective et du dialogue avec les pouvoirs publics

Au-delà des éléments statutaires présentés lors de cette assemblée générale, les dirigeants associatifs qui représentaient près de 350 établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires, ont particulièrement apprécié la richesse des échanges et les nombreuses pistes de convergence dans l'analyse du contexte économique et social particulièrement difficile.

Pour l'URIOPSS, la table ronde organisée à cette occasion constituait une première étape pour amorcer la structuration d'une démarche prospective sur les évolutions possibles des politiques de solidarité au service des populations franciliennes.

La journée de rentrée sociale, temps fort de l'année

La journée de rentrée sociale a eu lieu le 13 octobre 2015. Cet événement permet aux présidents et responsables – acteurs du monde associatif, de faire un point de situation avec les Pouvoirs Publics sur les actualités du moment. Cette année 2015, la journée de rentrée sociale a réuni 320 participants autour de la thématique suivante : "Refonder l'action sociale, médico-sociale et sanitaire avec les associations".



Les 4 tables rondes ont permis d'identifier des enjeux pour définir la solidarité et l'organisation de notre secteur Privé Non Lucratif de demain : l'adoption d'une démarche prospective et notre implication dans les territoires.

La réussite de cette journée a tenu dans la richesse des interventions et les partages constructifs organisés autour des 4 tables rondes :

- Au-delà de la restructuration des établissements et services : quelle organisation médico-sociale demain ? Les apports de la démarche prospective
- Piloter les ressources humaines : est-ce possible ? Avec en fin de table ronde la présentation du 1er baromètre Ressources Humaines construit par la commission DRH
- De la collaboration à la co-élaboration : comment rénover le partenariat associations - pouvoirs publics dans l'intérêt de l'enfant ?
- Quelle participation des associations de solidarité avec les autres acteurs de l'ESS dans les territoires ?

En 2016

La journée de rentrée sociale 2016 « Pour l'inclusion sociale et territoriale » aura lieu également le 13 octobre dans un format totalement renouvelé. Elle sera placée sous le signe de la prospective dans le prolongement du congrès de l'UNIOPSS de fin mars 2016 « Une société à réinventer »

La journée sera articulée autour de plénières et de 4 conférences-débats thématiques (éthique, numérique, bénévolat, participation et recherche-action) avec des intervenants de haut niveau et une animation par un journaliste professionnel. Elle se déroulera dans un nouveau lieu plus moderne, plus spacieux et accessible, l'Espace Charenton.

Suite à la dernière table ronde, François Soulage, Président du groupe Alerte, a remis les prix aux 4 lauréats de l'appel à candidature 2015 de l'URIOPSS "Coopération des acteurs de l'ESS franciliens"



La journée de rentrée sociale a été conclue par Patrick Doutreligne, Président de l'UNIOPSS qui a souligné "le dynamisme et la capacité d'innovation de l'URIOPSS Ile de France".

Les participants ayant évalué la journée de rentrée, ont jugé le programme de la journée pertinent et ont souligné la qualité de l'organisation. Ils ont particulièrement apprécié la convivialité du cocktail déjeunatoire.

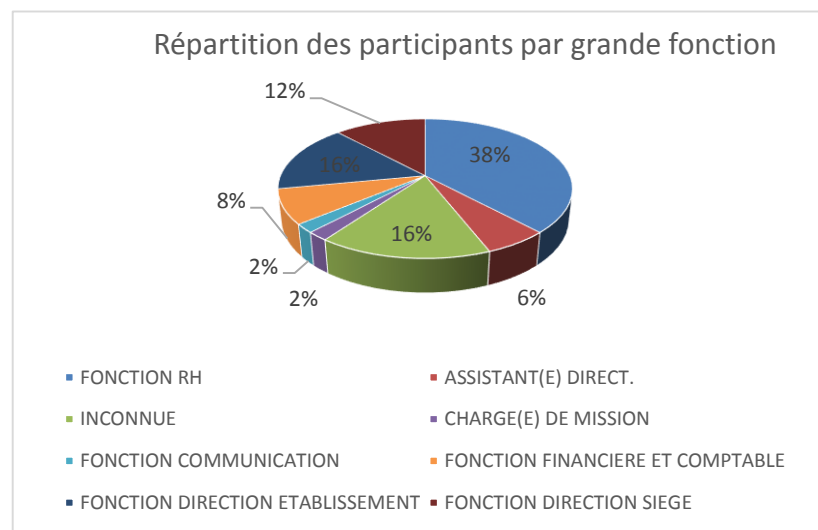
Les adhérents ont indiqué venir à la journée de rentrée de l'URIOPSS pour s'informer sur les évolutions du secteur, découvrir des initiatives innovantes et échanger avec les représentants des pouvoirs publics. Ils attendent néanmoins de cette journée qu'elle favorise des échanges et débats plus participatifs.

Les matinales

Outre les matinales co-organisées par la FEHAP, deux matinales ont été organisées par l'URIOPSS en fin d'année 2015.

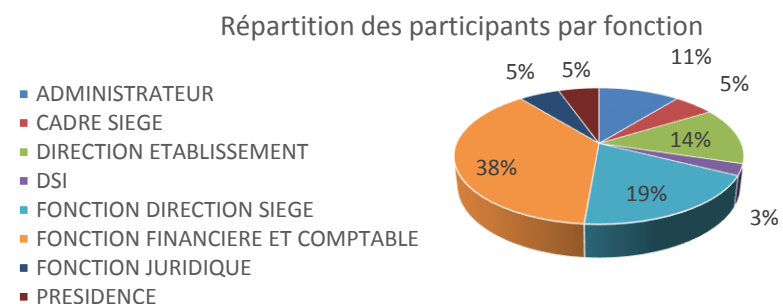
La matinale d'actualité droit social du 29 septembre 2015

La matinale d'actualité droit social a réuni une cinquantaine de participants composée exclusivement d'adhérents à l'URIOPSS et représentant 37 structures adhérentes à l'URIOPSS.



La matinale contentieux tarifaire du 8 décembre 2015

Cette matinale a réuni 38 participants représentant 29 structures adhérentes.



Cette matinale a été l'occasion de mettre en place un nouveau mode d'organisation avec la possibilité notamment de s'inscrire et payer en ligne.

100 % des personnes qui ont évalué les matinales de l'URIOPSS Ile de France les recommanderaient à leurs contacts professionnels. Les participants préconisent néanmoins de privilégier les temps d'échanges avec les participants.

Une programmation événementielle renouvelée

L'URIOPSS a depuis 2015 la volonté de mettre en œuvre une politique événementielle répondant aux préoccupations de nos adhérents qu'elles soient d'ordre politique ou technique avec une approche transversale des politiques publiques.

Nous avons proposé lors de notre journée de rentrée 2015 une brochure « Actualité Évènementielle ». Elle comprend :

- Les matinales d'information
- Les journées d'études et notamment la Journée de rentrée sociale
- Les Rencontres Territoriales
- Les événements organisés en partenariats avec d'autres organismes

Elle est désormais actualisée et distribuée à chaque temps fort de l'URIOPSS.

Des événements co-construits avec les adhérents et les membres du club des partenaires

Dans chacun de nos événements, qu'ils s'agissent des matinales, des rencontres territoriales ou encore de la journée de rentrée sociale, nous faisons appel à l'expertise des membres de notre club des partenaires et privilégions les témoignages associatifs de nos adhérents.

En 2016

Notre objectif pour 2016 est d'améliorer encore notre communication événementielle par le biais d'envois ciblés. Nous nous attachons à ouvrir les inscriptions et à diffuser le programme de chaque événement au minimum 2 mois avant sa date de déroulement.

Une communication événementielle et une gestion des inscriptions modernisée avec Weezevent

Nous avons choisi de mettre en place un outil de gestion événementiel en ligne. Weezevent permet en effet de créer pour chaque événement un site dédié relié aux réseaux sociaux. Ainsi, nous pouvons actualiser en temps réel les informations relatives à chaque événement et les relayer via notre compte Twitter. De plus, cet outil fluidifie la gestion des inscriptions car il offre la possibilité de s'inscrire et de régler en ligne ou en différé sur le site dédié à l'évènement.

En 2016

Lors de la journée de rentrée sociale du 13 octobre 2016, nous mettons en place un village réseau co-animé par l'URIOPSS les adhérents porteur d'un projet accompagné par l'URIOPSS et les membres du club des partenaires, chaque partie prenante bénéficiant d'un stand dédié. Afin de répondre aux mieux aux attentes des adhérents, nos événements sont systématiquement évalués sur le plan du contenu et de l'organisation afin d'être dans un processus continu d'amélioration de la qualité des événements proposés. Cette évaluation des événements s'inscrit plus largement dans une démarche qualité que souhaite mettre en œuvre l'URIOPSS concernant la totalité des offres de services à ses adhérents

Une nouvelle dynamique pour le Club des Partenaires

L'URIOPSS Ile-de-France anime depuis 2011 un Club des Partenaires regroupant des organismes prestataires de services, intervenant de façon privilégiée dans le secteur associatif sanitaire et social.

En 2015, le cercle s'est élargi à de nouveaux membres. Un travail de réflexion a également été conduit pour mieux valoriser l'expertise des partenaires et l'utiliser de façon plus intégrée dans les services proposés aux adhérents. Le contrat est gagnant-gagnant, ce qui accroît l'attractivité du club pour de nouveaux partenaires dans des domaines non encore ou insuffisamment couverts à ce jour.

En 2016

Plus grande visibilité du partenariat, mise en œuvre d'une meilleure intégration aux services proposés par l'URIOPSS à ses adhérents.



Une équipe réorganisée

Au 31 décembre 2015, l'équipe permanente de l'URIOPSS Ile-de-France est composée de 15 salariés et de 3 bénévoles. Elle s'est réorganisée en pôles de compétences pour optimiser son fonctionnement, progressivement au cours de l'année.

Le pôle « **Parcours social, médico-social et sanitaire** » rassemble les conseillers experts des politiques publiques sectorielles. Il oriente ses actions de plaidoyer et de soutien aux coopérations territoriales vers la promotion d'un égal accès des populations à des services de qualité favorisant l'inclusion, l'autonomie et la citoyenneté de tous.

Le pôle « **Formation, accompagnement, management et ESS** » mobilise les compétences juridiques, de gestion, d'ingénierie de conseil, de formation et de projet, des conseillers au service de la pérennisation des associations et fondations de santé et de solidarité dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Il conçoit et met en œuvre des services gratuits ou payants adaptés aux besoins d'anticipation et d'accompagnement du changement des adhérents.

Le pôle « **Communication, veille et développement** » réunit les conseillers et les chargés de mission en charge de la qualité de la relation aux adhérents et des cotisations, des événements, de la mobilisation territoriale du réseau et de la prospection. Son objectif est de promouvoir les acteurs non lucratifs de santé et de solidarité en Ile-de-France, de concourir à leur décroisement par la production d'une information transversale et la création d'une dynamique de réseau ouvert.

Le pôle « **Accueil, gestion, soutien** » appuie les trois autres pôles dans leurs missions dans une logique d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux adhérents. Il s'agit notamment de fonctions d'assistance aux pôles (en particulier pour l'organisation des nombreuses commissions régionales, de groupes de travail ou d'événements), de gestion logistique, administrative et financière des activités de l'URIOPSS, d'accueil et d'orientation des adhérents participant aux actions de l'URIOPSS.

Les 4 pôles sont managés par le directeur et la secrétaire générale, avec l'appui d'une assistante de direction. Une ressource mutualisée avec l'URIOPSS concourt à la modernisation du pilotage financier de l'URIOPSS et à la consolidation de son modèle économique.

Au cours de l'année 2015, trois salariés ont quitté l'URIOPSS dans le cadre d'une fin de contrat d'apprentissage et de deux ruptures conventionnelles. Deux recrutements ont été réalisés sur les postes nouvellement créés de secrétaire générale et de chargée de mission mobilisation territoriale du réseau. Une salariée recrutée en CDD a assuré le remplacement de la secrétaire générale pendant son congé maternité à compter d'octobre 2015.

Gouvernance de l'URIOPSS

Les réunions du bureau et du conseil d'administration ont été l'occasion de faire le point sur les activités de l'URIOPSS et de se mobiliser sur les sujets prioritaires. Le conseil d'administration s'est ainsi réuni à 5 reprises et le bureau à 11 reprises, sous la présidence de Maryse Lepée.

Un séminaire, réunissant les administrateurs et les salariés de l'URIOPSS, a été organisé en janvier 2015. Il a permis de faire un point de situation sur la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2016, de se connaître, de partager l'information, et de définir et valider les priorités pour 2015. Les échanges se sont déroulés en 3 ateliers sur des thématiques majeures :

- Appréhender la territorialisation des actions de l'URIOPSS
- Mieux représenter nos adhérents auprès des pouvoirs publics et au sein du réseau URIOPSS / URIOPSS
- Mieux rendre service à nos adhérents et en conquérir de nouveaux

Le principe d'un séminaire annuel de cette nature a été retenu pour l'avenir.

Le projet stratégique 2013 – 2016 « **l'URIOPSS Ile de France en mouvement avec ses adhérents** » a pris tout son sens en cette année 2015. Les actions ont été entreprises pour être au plus près de nos adhérents, les défis ont été relevés et une nouvelle dynamique s'est mise en place au service des personnes les plus vulnérables.

En 2016

En 2016, l'URIOPSS travaille son projet stratégique 2017 – 2020 « dialoguer, agir, innover » :

- *Un projet au service des personnes accompagnées*
- *Un projet bâti sur un examen approfondi des enjeux des acteurs du secteur non lucratif de la santé et des solidarités*
- *Un projet qui se situe dans la continuité du projet stratégique précédent*
- *Un projet dont la construction s'est voulue participative*

Ce nouveau projet va définir les nouvelles orientations de l'URIOPSS à l'horizon 2020 toujours avec ces mêmes valeurs qui font le fondement de l'URIOPSS au service des personnes fragilisées et du progrès social.

Les membres du Bureau :

- Michel Thierry : Président d'honneur de l'URIOPSS Ile-de-France, Inspecteur Général IGAS
- Maryse Lepée : Présidente de l'URIOPSS Ile-de-France
- René Drivet : Vice-président de l'URIOPSS Ile-de-France, personne qualifiée
- Pierre Marcenac : Trésorier de l'URIOPSS Ile-de-France, personne qualifiée
- Brigitte Vigroux : Secrétaire de l'URIOPSS Ile-de-France, Directrice Générale de la Société Philanthropique
- Gaël Escaffre : Trésorier adjoint de l'URIOPSS Ile-de-France, Directeur Général de l'Association ESSOR

Les membres du Conseil d'Administration :

- Josie Argast : Vice-présidente du Bureau de l'Entraide Universitaire
- Patricia Boquet : Directrice Régionale de l'APF d'Ile-de-France
- Michel Calmon : Directeur Général de la Fondation Santé-Service
- Isabelle David-Lairé : Directrice Régionale de la Fondation d'Auteuil Ile-de-France Ouest
- Bruno de la Soudière : Président de l'UNA Ile-de-France et Vice-président de l'UNA Paris
- Hervé du Souich : Président du Secours Catholique Région Ile-de-France
- Anne Fabregue : Directrice Générale du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon
- Patrick Laporte : Président de l'Association, COALLIA
- Alain Lecerf : Personne qualifiée
- Manuel Pelissié : Directeur Général de l'Association Institut Parmentier, IRTS Pars Ile-de-France
- Jean-Jacques Maire : Président de l'Association Emilie de Rodât
- Jocelyn Meli : Directeur territorial de l'ADAPT Paris Ile-de-France
- Francis Neher : Administrateur de l'œuvre de Secours aux enfants
- Serge Raguideau : Directeur Général de l'AVVEJ
- Hélène Ripoli : Secrétaire Adjointe du Conseil d'Administration de l'URAPEI
- Martine Théaudière : Présidente de la FNARS Ile-de-France
- Fabienne Zellner : Directrice Générale de la Sauvegarde de l'Adolescence Paris
- Gérard Zribi : Directeur Général de l'AFASER
- Ghyslaine Wanwanscappel : Directrice Générale de l'Association les Amis de l'Atelier

